



**Procès-verbal
de l'assemblée générale
du mercredi 25 septembre 2019**

Présences

Parents

Beaudin, Stéphane
Bédard, Karine
Bédard-St-Amant, Kevin
Boissoneault, Julie
Brenn, Louis
Brouillette, Mélanie
Canuel, Jean-François
Charbonneau, Annie
Dubé, Magella
Filion, Simon
Huard, Mélanie
Kennes, Julie
Lafortune, Annick
Lambert, Suzie, présidente
Larose, Sandra

Ledoux, Mélissa
Laverdière, Josée
Lussier, Nadia
Ménard, Sara
Meunier, Audrey
Nichols, Christie
Pinsonneault, Annie
Pomerleau, Julie
Perras, Jean-Claude
Richard, Isabelle
Roméo, Isabelle
Roy, Marie-Ève
Roy, Pamylee
Ruel, Patcy

Organismes

Chartrand, Nathalie, représentante directions
D'Amour, Marie-France CISSMO
Ménard, Anne-Marie - représentante DG

Absences

Archambeault, Sonia, vice-présidente
Boileau, Nathalie
Charbonneau, Claudie, CISSMO
Gaucher, Katherine
Houle, Martine
Lafortune Iseult

Lussier, Hélène
Mougeot, Marie-Catherine, professionnel
Prémont, Sylvie, CIUSSS de l'Estrie – CHUS
Sénécal, Catherine, CIUSSS de l'Estrie - CHUS
Thibault, Janie – CIUSSS-CHUS

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Madame Suzie Lambert souhaite la bienvenue aux membres et aux nouveaux membres.

Madame Ménard explique la structure des Services éducatifs et son rôle. Madame Lambert se présente.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté par monsieur Jean-Claude Perras et appuyé par madame Isabelle Richard avec les ajouts suivants au point varia :

- Budget
- Correspondance
- PO-03
- Mot de la déléguée/commissaires
- Sous-comité
- Site Web
- Répit Bromont
- Dates des rencontres

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 juin 2019

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Karine Bédard et appuyée par monsieur Jean-Claude Perras.

4. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Les membres du comité de l'an passé se présentent à tour de rôle et expliquent ce que le comité leur apporte. Et les nouveaux membres se présentent.

5. MANDAT

Le mandat est régi par la loi sur l'instruction publique. Madame Lambert explique que nous ne faisons pas du cas par cas. C'est-à-dire que nous ne parlons pas des cas personnels que les gens vivent. Le mandat du comité est de donner son avis à la Commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux EHDAA. Il est également de donner son avis à la Commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves. Il peut aussi donner son avis à la Commission scolaire sur l'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Nous avons un partenariat avec le comité de parents pour des formations et des conférences conjointes. Madame Lambert explique qu'il est possible d'assister à des formations, en partie payées, à condition de présenter un résumé de sa formation à la rencontre suivante.

Il y a environ 7 rencontres par année. L'obligation, selon la décision des commissaires, est de 6 rencontres par année. Madame Lambert fait lecture de la Régie interne.

6. NOMS DES PERSONNES INTÉRESSÉES

Pour faire partie du comité, le parent doit avoir un enfant avec un plan d'intervention.

Seul le parent qui est élu parent-commissaire doit avoir un enfant qui a un code de difficulté. Un code veut dire que le ministère de l'Éducation reconnaît que l'enfant est handicapé selon le diagnostic et ainsi lui attribue un code de difficulté qui vient avec un financement. Cela prend plusieurs manifestations pour que le ministère de l'Éducation reconnaisse un handicap. La Commission scolaire a des balises à respecter en lien avec les manifestations.

10 postes sont disponibles à titre de membre et sont nommés :

Madame Julie Pomerleau
Monsieur Stéphane Beaudin
Madame Isabelle Roméo
Madame Sandra Larose
Monsieur Kevin Bédard-St-Amant
Madame Mélissa Ledoux
Madame Pamylee Roy
Madame Julie Boissonneault
Monsieur Louis Brenn
Madame Marie-Ève Roy

Madame Sara Ménard appuyée par madame Karine Bédard propose d'écrire une lettre au SEHY pour leur faire part que le CCSEHDAA souhaite leur présence.

7. VARIA

Budget

Madame Suzie Lambert présente le budget de 2000 \$ disponible pour le CCSEHDAA. Elle explique ce qu'il est possible de faire avec le budget. Il y a, entre autres, les formations, les conférences, les frais de déplacement des membres ainsi que l'impression des dépliants du CCSEHDAA.

PO-03

Madame Anne-Marie Ménard informe que nous sommes maintenant en mesure de présenter la version finale de la politique pour adoption par le conseil des commissaires.

Correspondance

- Autisme Montérégie : offre de formation.
- Atypie-Cœur : un centre sur la rue Saint-Hubert qui offre des dépliants pour faire connaître leurs services.
- Tendanse et studio Maryse Blanchard : dépliants pour cours de danse adaptés
- Répît-Bromont : offre de service par Dysphasie-Estrie. Un dimanche par mois à l'aréna de Bromont.

Mot de la déléguée/commissaire

Comité de parents : Madame Suzie Lambert parle de la visioconférence de la FCPQ.

Commissaires : Madame Lambert fait le suivi du conseil. Monsieur Sarrazin a fait une allocution sur le projet de Loi 40 et particulièrement sur l'abolition des commissaires. Madame Lambert partage une inquiétude sur la place aux parents dans la nouvelle structure. Les harmonies de Cowansville ont été félicitées.

Sous-comité

Madame Lambert présente les sous-comités de CCSEHDAA soit les formations/conférences, les mesures 30810 (contrats) et les recommandations.

Site Web

Madame Ménard présente le nouveau site Web de la CSVDC puis présente la section CCSEHDAA. Elle sera aussi mise à jour plus régulièrement.

Calendriers des rencontres du CCSEHDAA

Il est convenu que les réunions auront lieu comme suit :

Mercredi 23 octobre 2019 à 19 h

Mercredi 27 novembre 2019 à 19 h

Mercredi 22 janvier 2020 à 19 h

Mercredi 18 mars 2020 à 19 h

Mercredi 29 avril 2020 à 19 h

Mercredi 3 juin 2020 à 19 h

Il y aura une rencontre informelle le 19 février.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Sara Ménard propose et madame Isabelle Richard appuie la levée de l'assemblée à 21 h 15.

Madame Suzie Lambert,
Présidente